



Assurance immobilière Berne (AIB)

Contenu

Qu'est-ce que l'AIB ?

Tâches principales

Financement

Dommages naturels en hausse

Défis

Contact avec l'AIB

L'AIB, de quoi s'agit-il en somme?

- Organisation semi-étatique
- juridiquement et financièrement autonome
- indépendante du canton
- est gérée selon les principes de l'économie privée
- existe depuis plus de 200 ans



Tâches principales de l'AIB

- Assure quelque 385'000 bâtiments dans le canton de Berne, représentant une valeur de plus de 300 milliards de francs, contre des événements causés par le feu et des phénomènes naturels
- Est responsable de la Prévention et de l'Intervention (protection incendie préventive et sapeurs-pompiers)
- Responsabilité illimitée pour dégâts à des bâtiments causés par le feu et dommages naturels

Financement de l'AIB

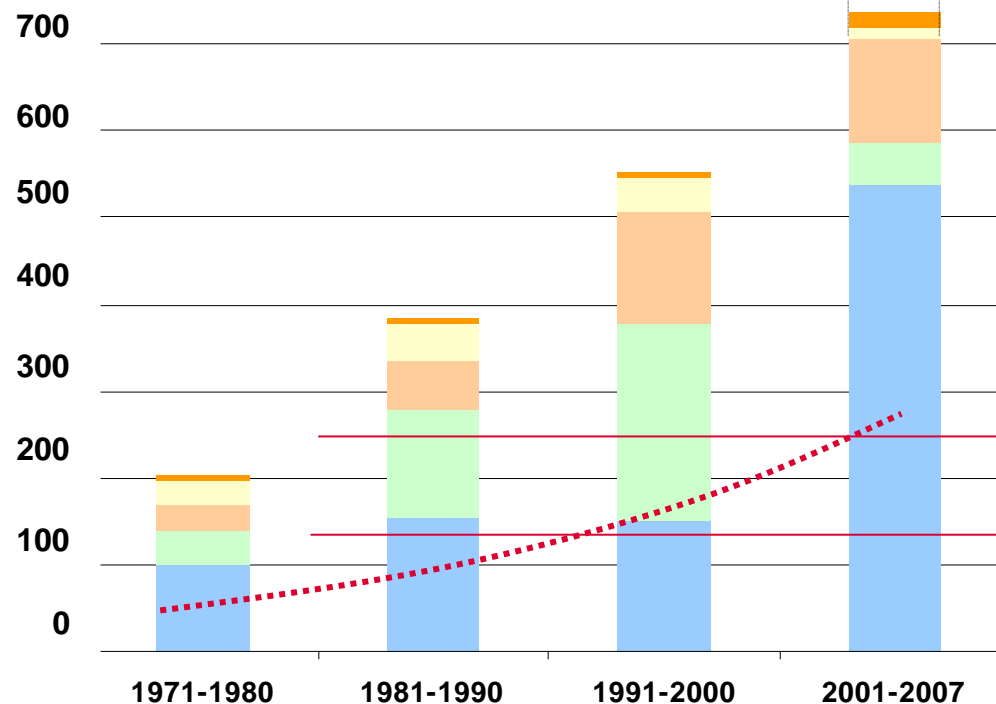
- Au moyen des recettes de primes de tous les propriétaires de bâtiments dans le canton de Berne
- Revenus du capital
- Aucune participation du canton de Berne
- Aucune garantie de l'État

Entreprise juridiquement et financièrement autonome

Augmentation massive des dommages naturels

Sinistres annuels dans le canton de Berne

800 en mio. CHF



Dangers résiduels

- Restgefahren
Avalanches, pression de la neige
- Lawinen/Schneedruck
- Hagel Grêle
- Sturm Ouragan
- Überschwemmung
Inondation

Tendance à des sinistres globaux causés par de grandes catastrophes naturelles (dans le monde)
80
en mrd. d'USD

Source :
www.munichre.com

Défis

- Garantir la solvabilité pour la maîtrise de grandes catastrophes naturelles
- Toujours aucune limitation des prestations (responsabilité illimitée)
- Proposer une assurance à sa juste valeur moyennant des primes aussi basses que possible

Poursuivre l'esprit coopératif
(réciprocité)

Contact avec l'AIB

Adresse

Assurance immobilière Berne
Papiermühlestrasse 130
3063 Ittigen

Téléphone 031 925 11 11

Fax 031 925 12 22

info@gvb.ch

www.aib.ch